

FACTS & FIGURES

2014-2015

Febelfin asbl, la Fédération belge du secteur financier, qui a vu le jour en 2003, rassemble en son sein cinq associations professionnelles financières : l'Association belge des Banques et des Sociétés de bourse asbl (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union Professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge de Leasing asbl (ABL) et l'Association Belge des Membres de la Bourse (ABMB).⁽¹⁾ En outre, Febelfin accueille d'autres organisations et institutions financières (en tant que membres avec un statut particulier), témoignant ainsi de son dynamisme. Sa structure de coupole fait de Febelfin un partenaire qui représente davantage que la simple addition de ses associations membres. Ce document présente une «photographie» sur la base d'une sélection de chiffres et de graphiques, des types d'activités réunis sous la bannière de Febelfin, et souvent très étroitement liés.

(1) Ces fédérations professionnelles constituent les "membres effectifs" de Febelfin. Les entreprises membres des fédérations sont automatiquement "membres adhérents" de Febelfin. A cela s'ajoutent quelques membres ayant un statut particulier. En ce qui concerne l'ABB, les membres adhérents sont les banques (établissements de crédit) et les sociétés de bourse établies en Belgique; Febelfin compte en outre plusieurs "membres associés" (ce sont les bureaux de représentation de banques étrangères présents en Belgique).



Le secteur bancaire et financier belge

Le secteur bancaire

[La dimension internationale et européenne](#)

[Quelques facettes socio-économiques](#)

[Principaux développements et tendances](#)

[Résultats du secteur bancaire](#)

Octroi de crédit aux ménages

Location-financement (leasing)

Organismes de placement collectif (OPC)

Les sociétés de bourse

Marchés financiers : devises, actions, titres de créance et produits dérivés

[Les marchés financiers dans une perspective mondiale et européenne](#)

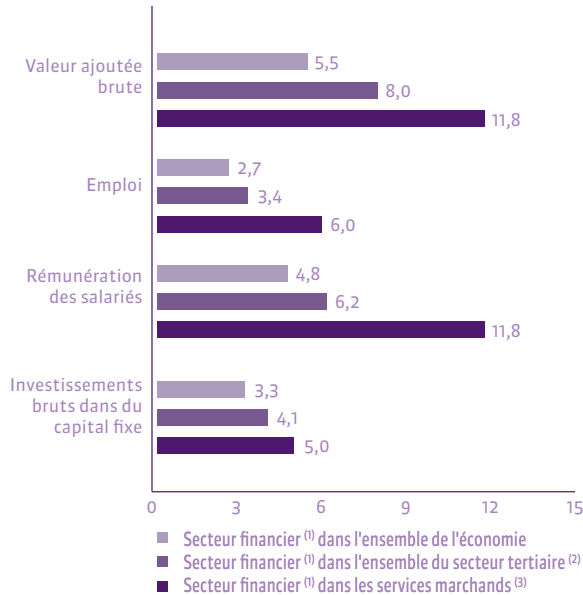
[Euronext](#)

[Quelques autres facettes des marchés monétaires et des capitaux belges](#)

[Clearing et settlement](#)

Le secteur bancaire et financier belge

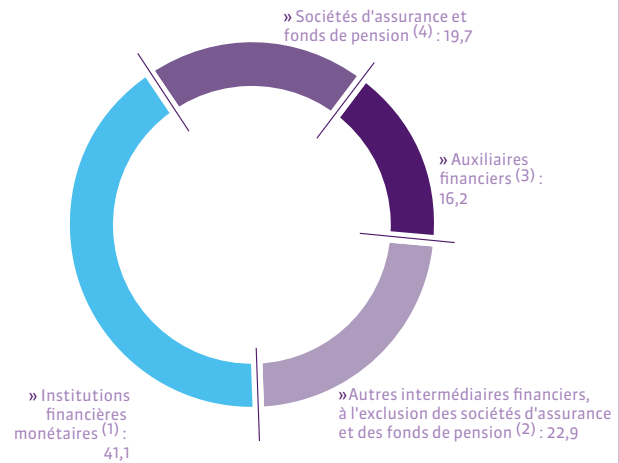
Graphique 1 : Importance du secteur financier dans l'économie (en %, fin 2014)



Source : Calculs Febelfin sur données des comptes nationaux (ICN, comptes détaillés et tableaux 2001-2014).

- (1) Il s'agit du secteur financier institutionnel. Pour les deux autres critères, il s'agit de la branche activités financières et assurances.
 (2) Secteur tertiaire : l'ensemble des services négociables (voir note 3), le secteur public (administration publique, défense et assurances sociales obligatoires), l'éducation et les autres activités de service (soins de santé, action sociale, services collectifs, socio-culturels et personnels, sport et récréation, associations, services domestiques).
 (3) Services marchands : l'ensemble du commerce, de l'horeca, des transports et communications, des services financiers, des activités immobilières, de la location de machines, de l'informatique, de la recherche/développement et des services aux entreprises.

Graphique 2 : Répartition de la valeur ajoutée brute entre les sous-secteurs financiers (en % du total, période 2009-2014)



Source : Calculs Febelfin sur données des comptes nationaux (ICN, comptes détaillés et tableaux 2001-2014).

(1) Les établissements de crédit, les établissements de monnaie électronique, les organismes de placement collectif à caractère monétaire et la banque centrale.

(2) Les véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation, les sociétés de bourse, les entreprises de leasing financier, les institutions qui octroient des crédits à la consommation, des crédits commerciaux, des prêts hypothécaires et autres crédits (location-vente), les sociétés de capital à risque et de capital-développement, les sociétés de financement des exportations et importations, les sociétés de placement immobilier (SICAF), les PRICAF, les organismes de placement collectif à caractère non monétaire, les entités dotées de la personnalité morale (trusts, successions, comptes de tiers et sociétés « boîtes aux lettres »), les sociétés à portefeuille détenant une participation de contrôle dans un groupe de filiales, les entités ad hoc (SPE) qui attirent des moyens financiers au profit de l'entreprise-mère, les pourvoyeurs de crédit, les institutions octroyant des prêts aux étudiants ou pour des opérations de commerce extérieur et les fonds souverains.

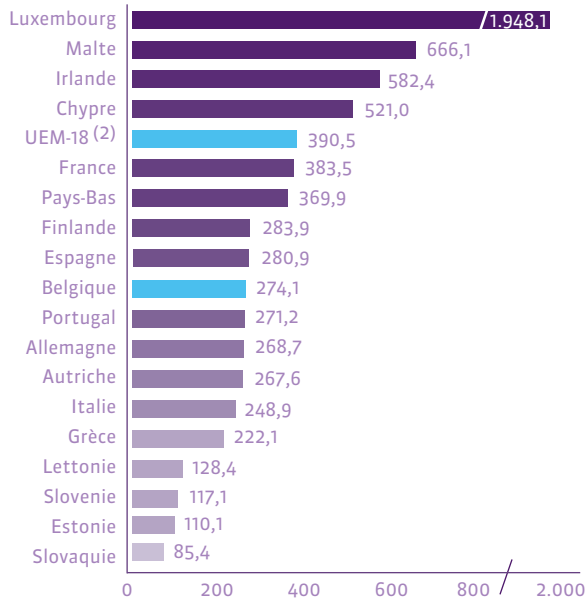
(3) Les sociétés de gestion de bourses (e.a. Euronext), les organismes de paiement, les institutions s'occupant de l'émission de titres et de l'infrastructure des marchés financiers, les autorités centrales de contrôle des intermédiaires financiers et des marchés financiers, les courtiers en valeurs mobilières et en crédit hypothécaire, les sociétés de conseil en assurances, placements et pensions, les gestionnaires de fonds de pension, les organismes de placement, etc.

(4) Les entreprises d'assurance, de réassurance et les fonds de pension d'assurances sociales.

Le secteur bancaire

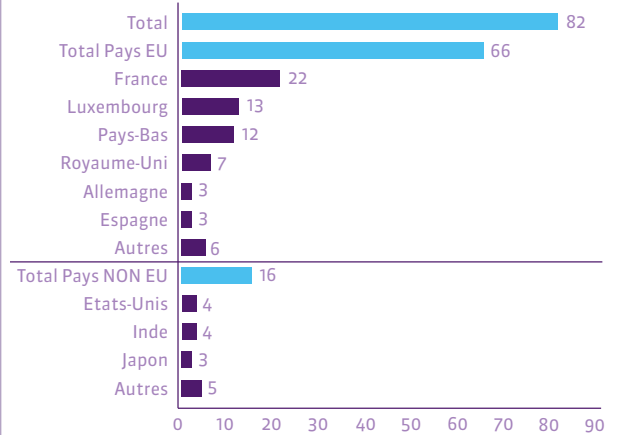
La dimension internationale et européenne

Graphique 3 : Comparaison internationale de l'importance des IFM dans l'économie ⁽¹⁾ (total des actifs en % du PIB, fin 2014)



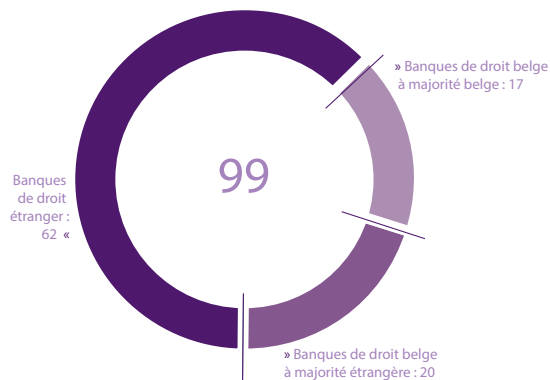
Source : Calculs Febelfin sur données BNB et Eurostat.
 (1) IFM signifie institutions financières monétaires.
 (2) Moyenne pondérée des 18 Etats membres de l'UEM.

Graphique 5 : Banques étrangères ⁽¹⁾ établies en Belgique (nombre, fin 2015)



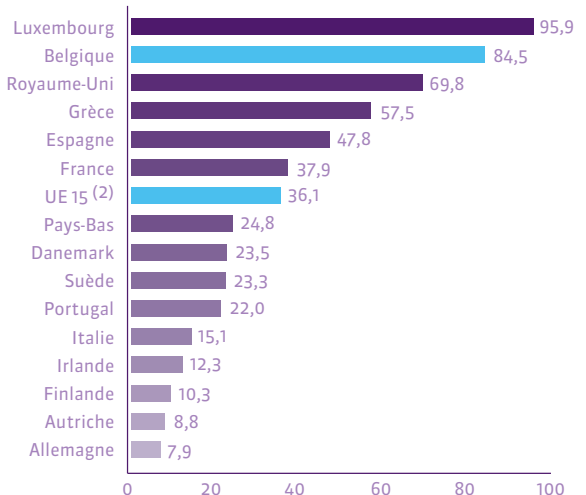
Source : Calculs et présentation Febelfin sur données BNB.
 (1) Ensemble des filiales ("subsidiaries") et succursales ("branches") de banques étrangères.

Graphique 4 : Nombre de banques établies en Belgique (fin 2015)



Source : Calculs Febelfin sur données propres et données CBFA.

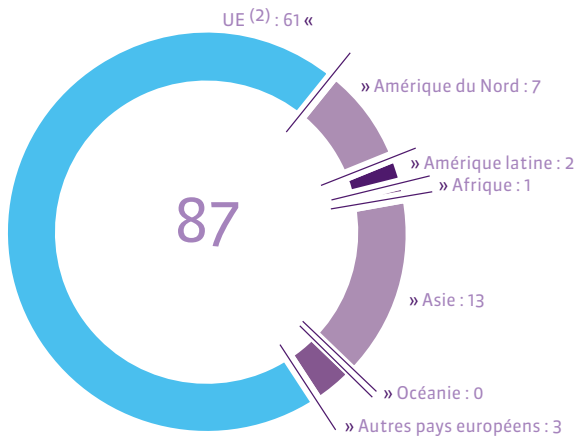
Graphique 6 : Internationalisation de la population bancaire – Comparaison européenne (nombre de banques étrangères ⁽¹⁾ dans le nombre total de banques, en %, fin 2014)



Source : Febelfin pour la Belgique et calculs Febelfin sur données BCE pour les autres pays.

(1) Les banques de droit étranger ("branches") ainsi que les banques de droit de l'Etat membre concerné, mais à majorité étrangère ("subsidiaries").
 (2) Donnée pour les 15 "anciens" Etats membres de l'UE.

Graphique 7 : Répartition géographique des implantations à l'étranger ⁽¹⁾ des banques belges (fin 2014)

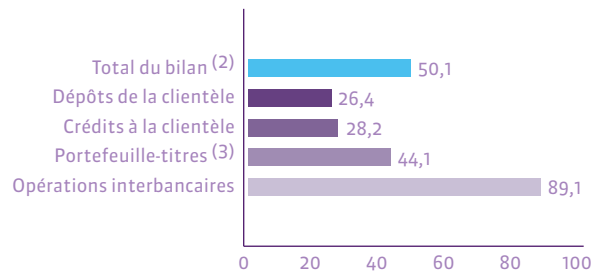


Source : Febelfin.

(1) Il s'agit de succursales, filiales bancaires et financières, bureaux de représentation et participations qualifiées dans des banques et institutions financières.

(2) UE des 28 Etats membres.

Graphique 9 : Part des opérations internationales ⁽¹⁾ dans les activités des banques établies en Belgique (en %, fin décembre 2014)



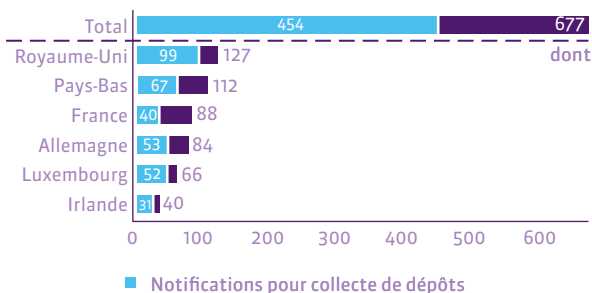
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Opérations en euros avec l'étranger et opérations en devises.

(2) Moyenne de l'actif et du passif.

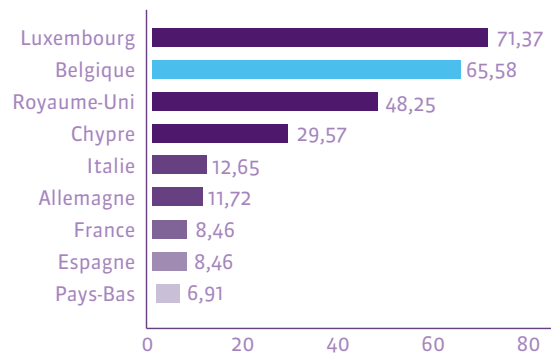
(3) Ensemble des valeurs mobilières et des participations, à l'exclusion des effets publics belges.

Graphique 8 : Notifications de banques d'autres Etats membres de l'UE afin de pouvoir proposer des services en Belgique sous le régime de la libre prestation de services (nombre, fin décembre 2014)



Source : Calculs et présentation Febelfin sur données BNB.

Graphique 10 : Part des banques étrangères ⁽¹⁾ dans le volume d'activité du secteur IFM ⁽²⁾ (part, en %, dans l'actif total, fin 2014)



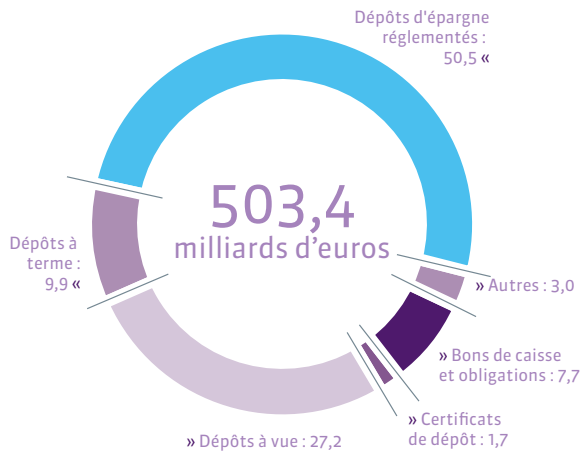
Source : Calculs Febelfin sur données BCE.

(1) Ensemble des filiales ("subsidiaries") et succursales ("branches") de banques étrangères.

(2) Etant donné que le total du bilan des institutions de crédit n'est pas disponible pour tous les pays, le total des actifs des institutions financières monétaires (IFM) a été indiqué.

Quelques facettes socio-économiques

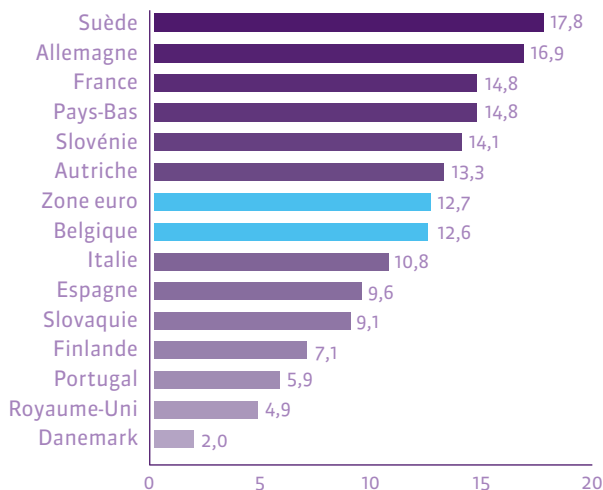
Graphique 11 : Dépôts de la clientèle des résidents ⁽¹⁾ auprès des banques établies en Belgique selon la forme (encours, en % du total, fin juin 2015)



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) L'ensemble des clients non-bancaires (y compris les institutions non-bancaires).

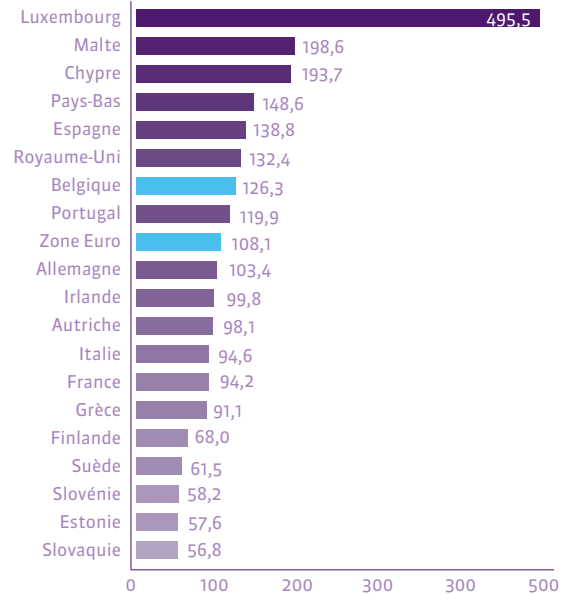
Graphique 12 : Taux d'épargne des ménages ⁽¹⁾ - Comparaison européenne (en %, fin 2014)



Source : Eurostat.

(1) Taux d'épargne brut des ménages, en tant que pourcentage du revenu disponible.

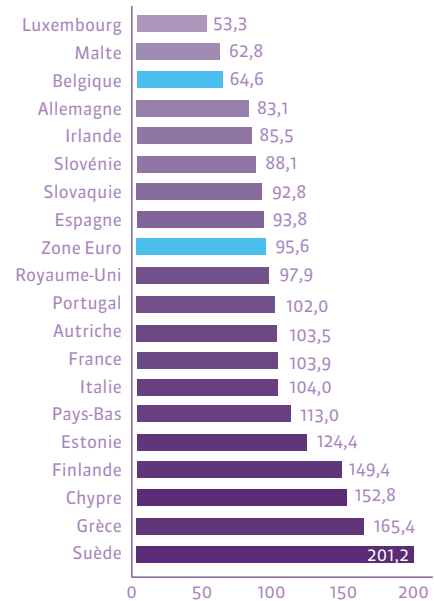
Graphique 13 : Total des dépôts auprès d'institutions monétaires financières (IMF) par rapport au PIB, comparaison européenne (en %, fin 2014) ⁽¹⁾



Source : Calculs Febelfin sur la base de données BCE (pour les dépôts) et Eurostat (pour le PIB).

(1) Les dépôts englobent les volumes de dépôts détenus par des clients non bancaires auprès d'institutions monétaires financières (IMF, essentiellement des établissements de crédit), hors SEBC (Système européen de banques centrales). Les chiffres du PIB portent sur des estimations publiées par Eurostat. Seule une valeur indicative peut être conférée aux données ainsi calculées.

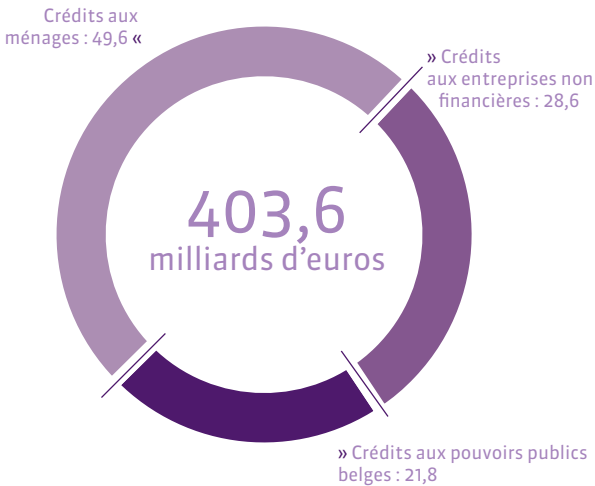
Graphique 14 : Total des crédits par rapport au total des dépôts auprès des Institutions financières monétaires (IFM) (en %, fin 2015) ⁽¹⁾



Source : Calculs Febelfin sur données BCE.

(1) Données provisoires issues du reporting des bilans des Institutions financières monétaires (IFM, principalement les établissements de crédit), le SEBC (Système européen de banques centrales) étant exclu. Il s'agit des crédits aux et des dépôts des secteurs non bancaires. Ces crédits n'incluent pas les volumes « titrisés ». Les données calculées n'ont qu'une valeur indicative.

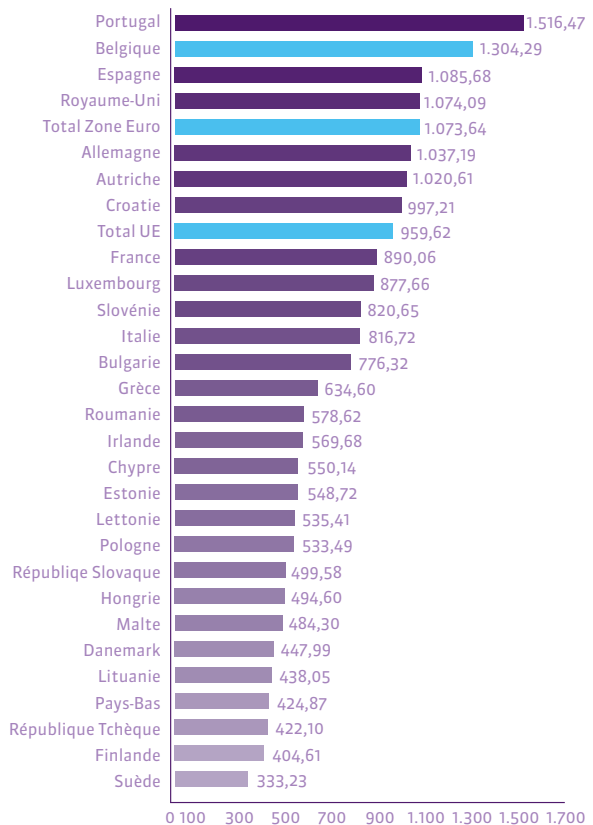
Graphique 15 : Crédits octroyés par les banques (encours du crédit, en pourcentage du total, fin décembre 2015) ⁽¹⁾ pour le financement de l'économie réelle belge (sans compter les institutions financières bancaires et autres)



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Encours des crédits à décaissement utilisés, sur une base territoriale, en ce compris les volumes de crédits « titrisés ». Les crédits aux pouvoirs publics englobent les titres de créance détenus par les banques (certificats de trésorerie et obligations émis par les pouvoirs publics)

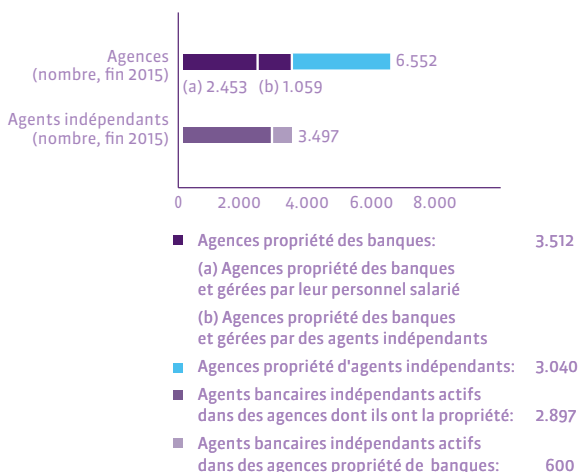
Graphique 17 : Nombre d'ATM ⁽¹⁾ par million d'habitants (fin 2014)



Source : Febelfin (Belgique) et BCE (autres pays), France chiffres 2013.

(1) Selon la définition de la BCE, il s'agit de guichets automatiques où il est possible d'effectuer des retraits d'argent et/ou d'autres opérations.

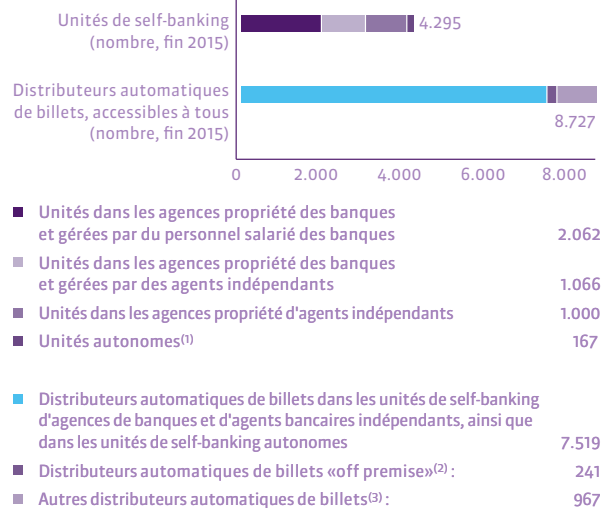
Graphique 16 : Réseau des points de contact des banques : agences et agents bancaires indépendants*



Source : Febelfin (uniquement banques membres).

* Chiffres provisoires.

Graphique 18 : Self-banking et distributeurs automatiques en Belgique*



Source : Febelfin (uniquement banques membres).

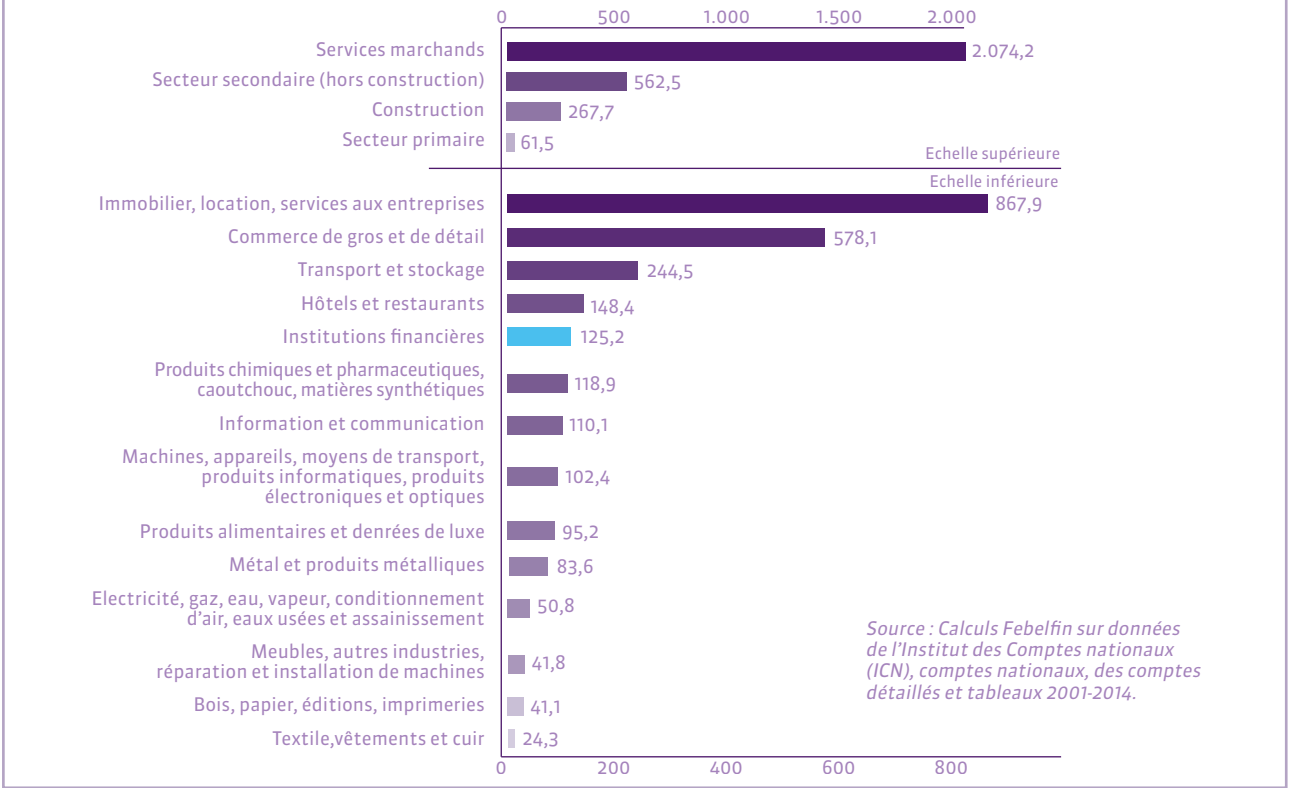
(1) Unités de self-banking non liées à une agence avec personnel. Hors distributeurs automatiques de billets qui sont indépendants des unités de banque en self-service.

(2) Distributeurs automatiques de billets installés en dehors de l'agence de banque ou de l'unité de self-banking.

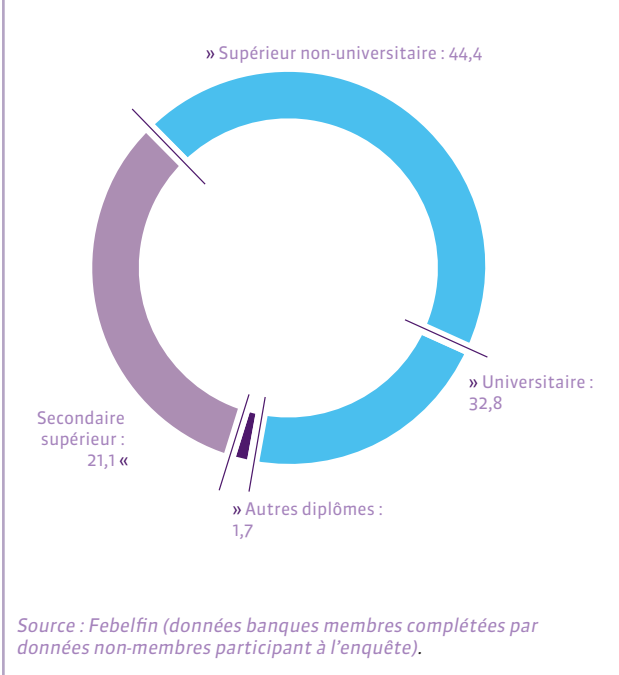
(3) Il s'agit de distributeurs automatiques qui ne relèvent pas de l'une des catégories précédentes.

* Chiffres provisoires.

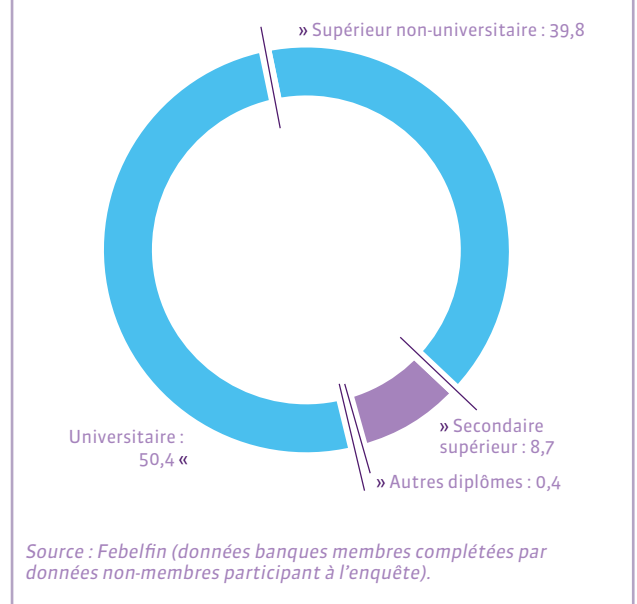
Graphique 19 : Emploi – Comparaison intersectorielle (nombre de personnes occupées, en milliers, fin 2014)



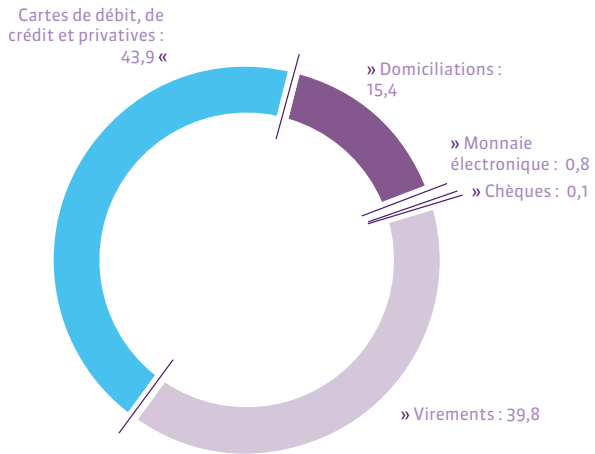
Graphique 20 : Répartition du personnel bancaire selon le diplôme (en % du total, fin 2014)



Graphique 21 : Répartition des collaborateurs nouvellement engagés dans le secteur bancaire, selon le diplôme (en % du total, engagements courant 2014)



Graphique 22 : Estimation de l'utilisation des instruments de paiement ⁽¹⁾ en Belgique (en % du total, fin 2014)

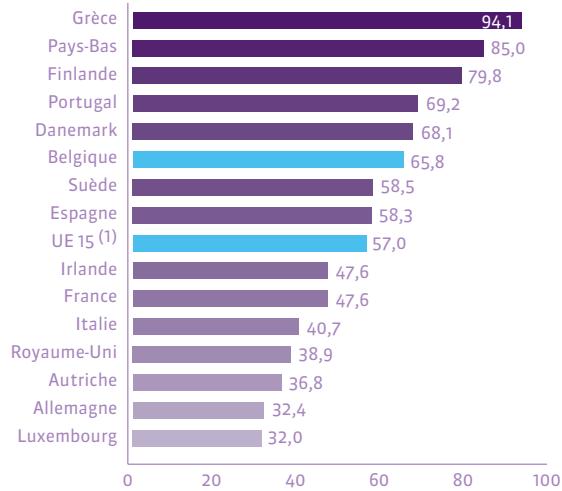


Source : Calculs Febelfin sur données BCE.

(1) Ensemble des utilisateurs (particuliers, entreprises). Certains instruments (espèces, traites commerciales, retraits ATM) ne sont pas pris en considération.

Principaux développements et tendances

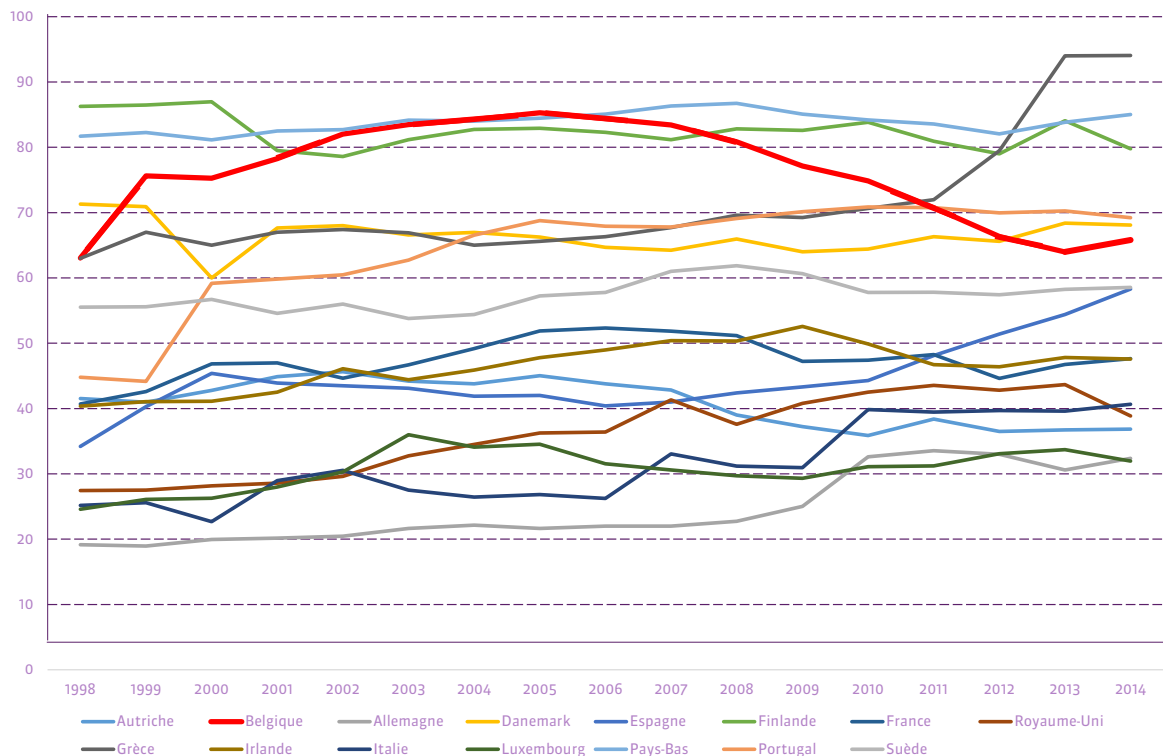
Graphique 23 : Part des cinq plus grandes banques dans le total des actifs de l'ensemble des banques (en %, fin 2014)



Source : Présentation Febelfin sur données BCE.

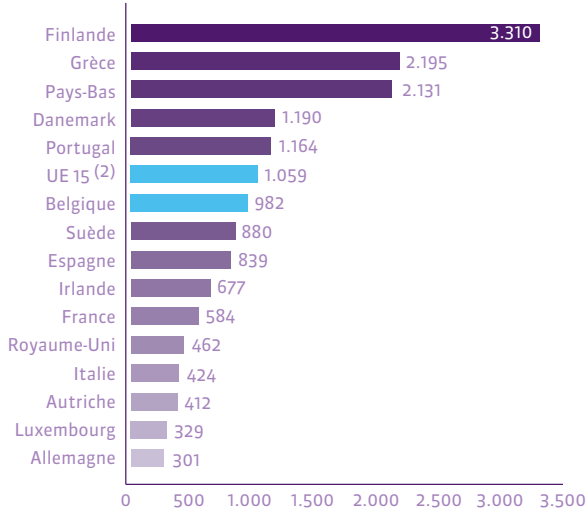
(1) Les 15 "anciens" Etats membres de l'UE. Moyenne arithmétique non pondérée.

Graphique 23bis : Evolution des part des cinq plus grandes banques dans le total des actifs de l'ensemble des banques (en %)



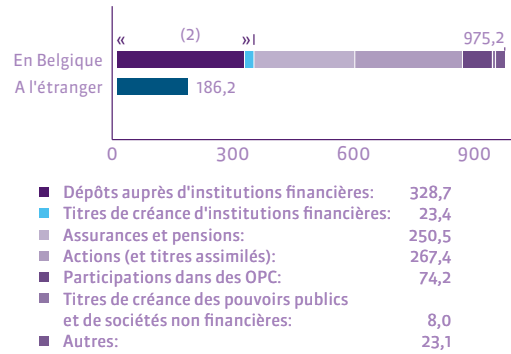
Source : Présentation Febelfin sur données BCE.

Graphique 24 : Indice de Herfindahl sur la base du total des actifs ⁽¹⁾ (fin 2014)



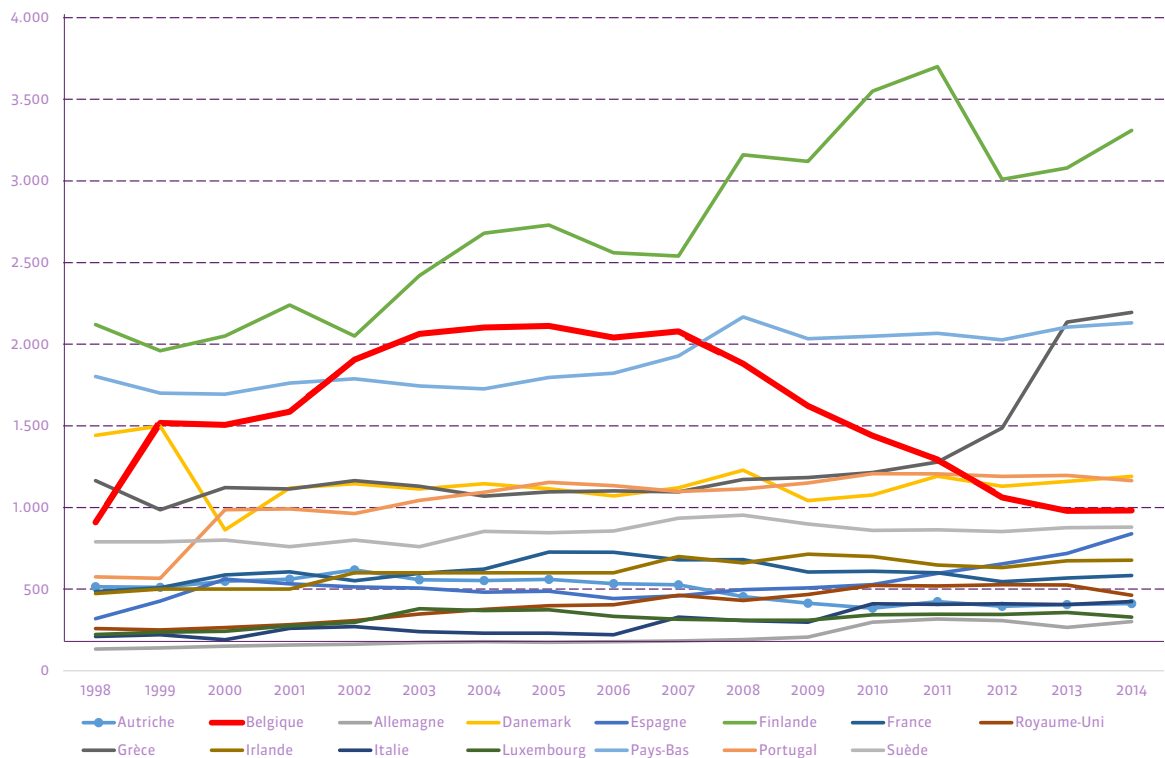
Source : Présentation Febelfin sur données BCE.
 (1) Somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des établissements de crédit individuels concernant le total des actifs.
 (2) Les 15 "anciens" Etats membres de l'UE. Moyenne arithmétique non pondérée.

Graphique 25 : Patrimoine financier brut des ménages belges ⁽¹⁾ (en milliards d'euros, fin septembre 2015)



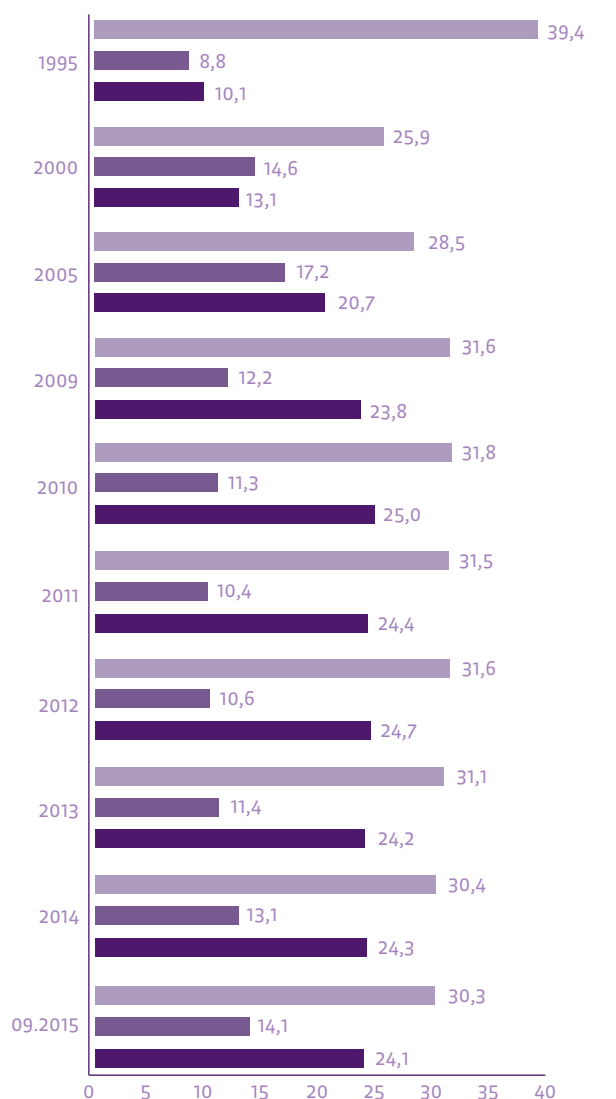
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.
 (1) Monnaie fiduciaire non comprise.
 (2) Total des actifs financiers des ménages auprès des institutions financières belges sous la forme de dépôts auprès de et de titres de créance émis par ces institutions.

Graphique 24bis: Evolution de l'indice de Herfindahl sur la base du total des actifs



Source : Présentation Febelfin sur données BCE.

Graphique 26 : Part dans le patrimoine financier brut des ménages belges respectivement des dépôts auprès d'institutions financières nationales (titres de créance inclus), participations OPC et actifs d'assurances (en % du total du patrimoine financier ⁽¹⁾, fin de période)



- Dépôts et titres de créance institutions financières nationales (2)
- OPC (3)
- Assurances (4)

Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Billets et pièces non compris.

(2) L'ensemble d'une part des dépôts détenus auprès des institutions financières nationales et d'autre part des titres, à l'exception des actions émises par ces institutions et détenues par les ménages belges.

(3) Participations dans des OPC.

(4) Réserves techniques pour les assurances (en particulier pour les assurances-pension et les assurances-vie).

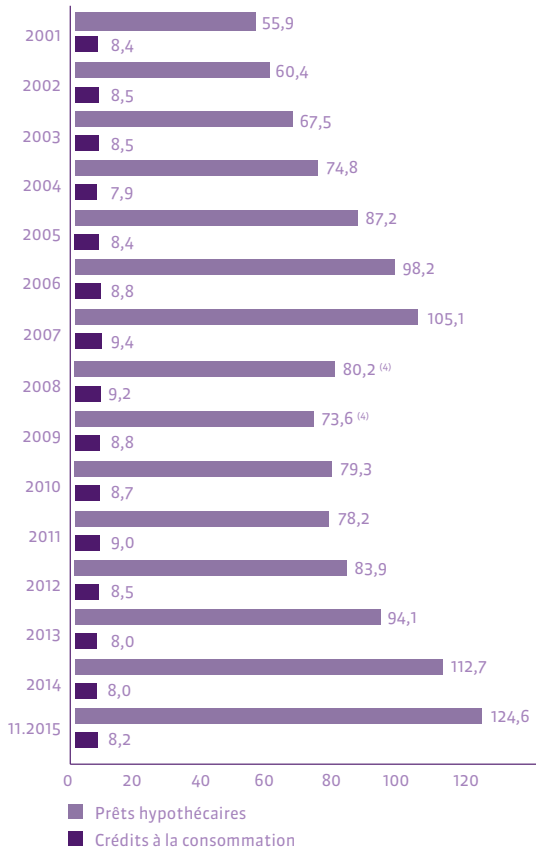
Graphique 27 : Engagements financiers des sociétés non financières belges (en % du total, fin septembre 2015)



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

(1) Principalement prêts d'autres sociétés non financières (notamment au sein des structures de groupe).

Graphique 28 : Encours des prêts hypothécaires et des crédits à la consommation ⁽¹⁾ auprès des banques établies en Belgique, accordés aux ménages belges ⁽²⁾ (encours ⁽³⁾, en milliards d'euros, fin de période)



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

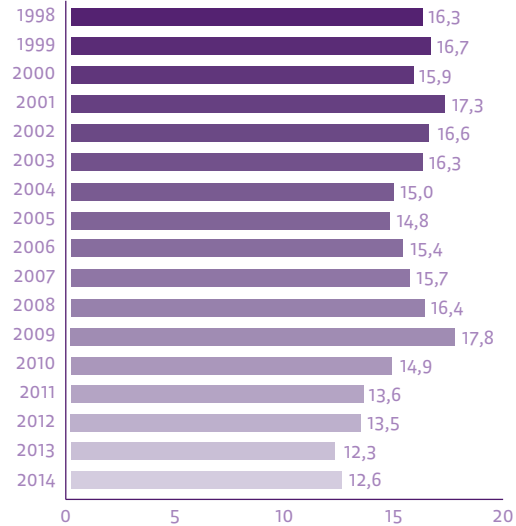
(1) Prêts non hypothécaires à tempérament.

(2) Ensemble des particuliers et des indépendants.

(3) Volume titrisé non inclus.

(4) La baisse de l'encours est due aux opérations de titrisation effectuées par certaines banques.

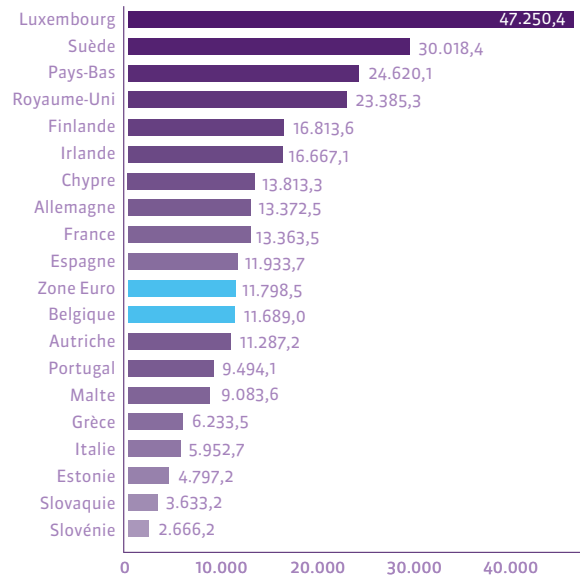
Graphique 29 : Taux d'épargne des ménages belges ⁽¹⁾ (en %, fin d'année)



Source : Eurostat.

(1) Taux d'épargne brut des ménages, en pour cent du revenu disponible.

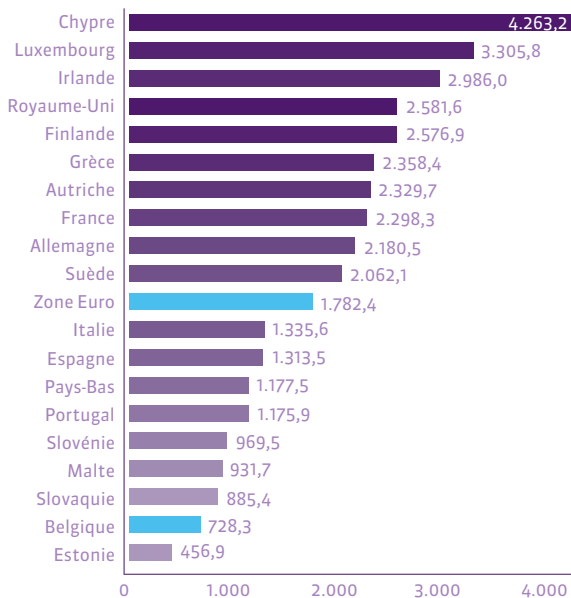
Graphique 30 : Comparaison européenne en matière de crédits au logement accordés par des institutions monétaires financières (IMF) : encours du crédit par habitant (en EUR, fin 2015) ⁽¹⁾



Source : Calculs Febelfin sur la base de données BCE (pour le crédit-logement) et Eurostat (pour les données relatives à la population).

(1) Institutions monétaires financières (principalement des établissements de crédit), hors SEBC (Système européen des banques centrales). Il s'agit du volume des crédits repris dans les bilans des IMF (c'est-à-dire à l'exclusion des volumes de crédits « titrisés »). Les données calculées n'ont qu'une valeur indicative.

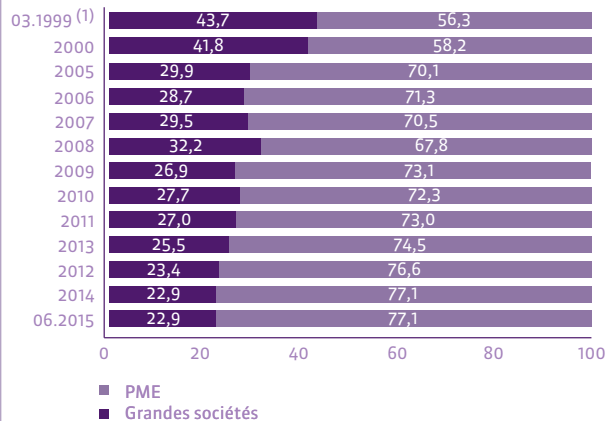
Graphique 31 : Comparaison européenne en matière de crédits à la consommation accordés par des institutions monétaires financières (IMF) : encours du crédit par habitant (en EUR, fin 2015) ⁽¹⁾



Source : Calculs Febelfin sur la base de données BCE (pour le crédit à la consommation) et Eurostat (pour les données relatives à la population).

(1) Institutions monétaires financières (principalement des établissements de crédit), hors SEBC (Système européen des banques centrales). Il s'agit du volume des crédits repris dans les bilans des IMF (c'est-à-dire à l'exclusion des volumes de crédits "titrisés"). Les données calculées n'ont qu'une valeur indicative.

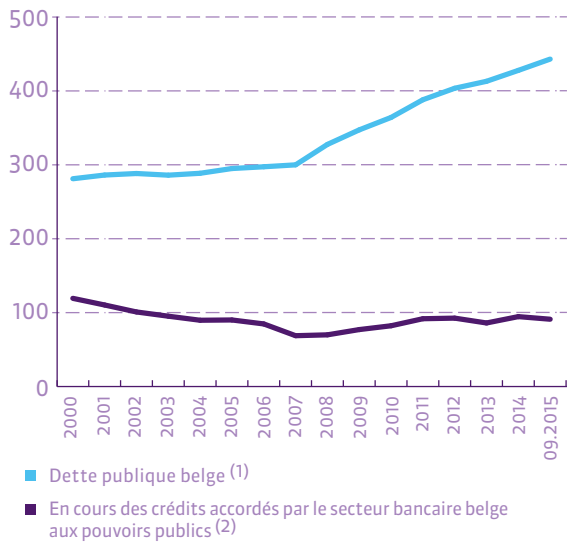
Graphique 32 : Crédits des banques établies en Belgique aux sociétés belges non-financières selon la dimension des entreprises (en % de l'encours total des crédits bancaires utilisés; fin de période)



Source : Calculs Febelfin sur données de l'Observatoire du crédit aux sociétés non-financières auprès de la BNB.

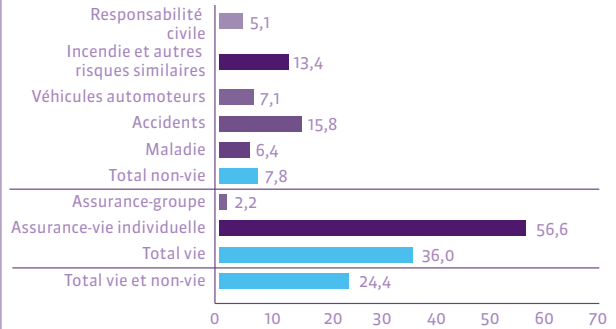
(1) Date où les données sont pour la première fois disponibles.

Graphique 33 : Importance des banques dans le financement de la dette publique belge (encours, fin de période, en milliards d'euros)



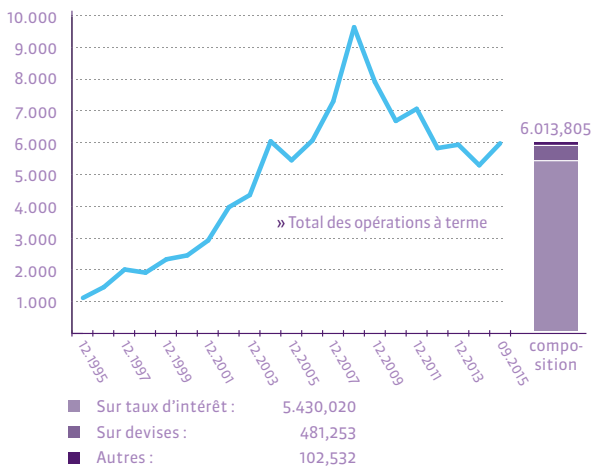
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.
 (1) Dette brute consolidée (Définition "Maastricht").
 (2) Sous la forme tant de titres de créance que d'octroi de crédit direct.

Graphique 35 : Importance de la bancassurance dans la distribution de produits d'assurance sur le marché belge Part dans divers segments d'assurance (1) (en %, fin 2014)



Source : Présentation Febelfin sur données Assuralia.
 (1) Enumération limitative. Sur base d'encaissements de primes ou production de nouvelles offres.

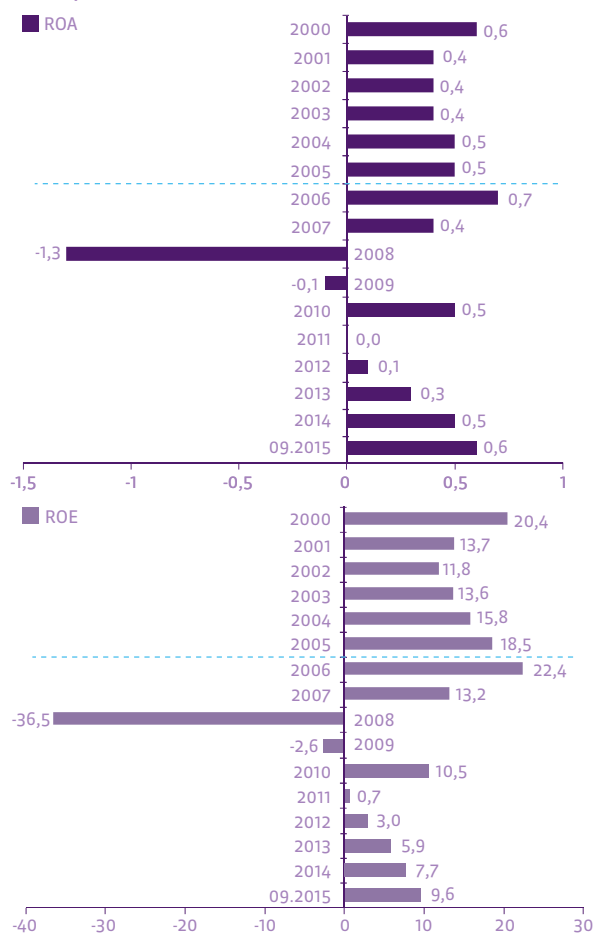
Graphique 34 : Evolution et composition des opérations à terme du secteur bancaire belge (encours, fin de période, en milliards d'euros)



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

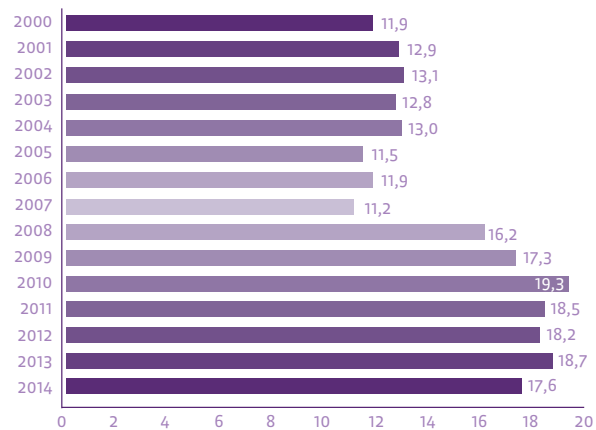
Résultats du secteur bancaire

Graphique 36 : Evolution du ROA et du ROE de l'ensemble des banques établies en Belgique (en %, fin de période) ⁽¹⁾



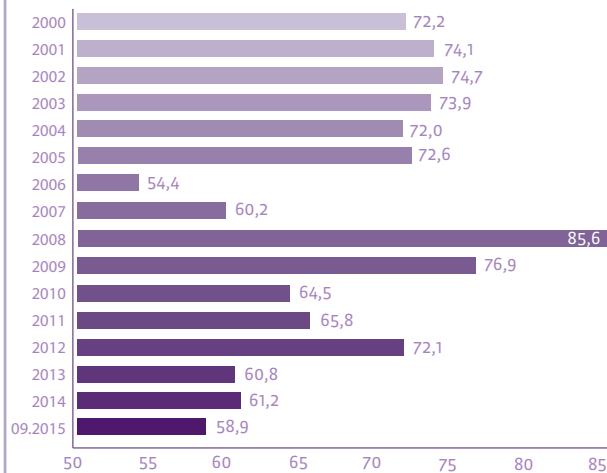
Source : Présentation Febelfin sur données BNB.
 (1) Données sur base consolidée. A partir de 2006, données suivant le schéma de reporting IAS/IFRS (pour signaler cette rupture méthodologique, une ligne pointillée sépare 2005 et 2006).
 ROA : return on (average) assets; ROE : return on (average) equity (uniquement pour les banques de droit belge).

Graphique 37 : Evolution du risk asset ratio de l'ensemble des banques de droit belge (en %, fin de période) ⁽¹⁾



Source : Présentation Febelfin sur données BNB.
 (1) Risk assets ratio (RAR) : rapport entre les fonds propres réglementaires des banques et leur volume de risques pondérés, également défini sur base de la réglementation, données sur base consolidée.

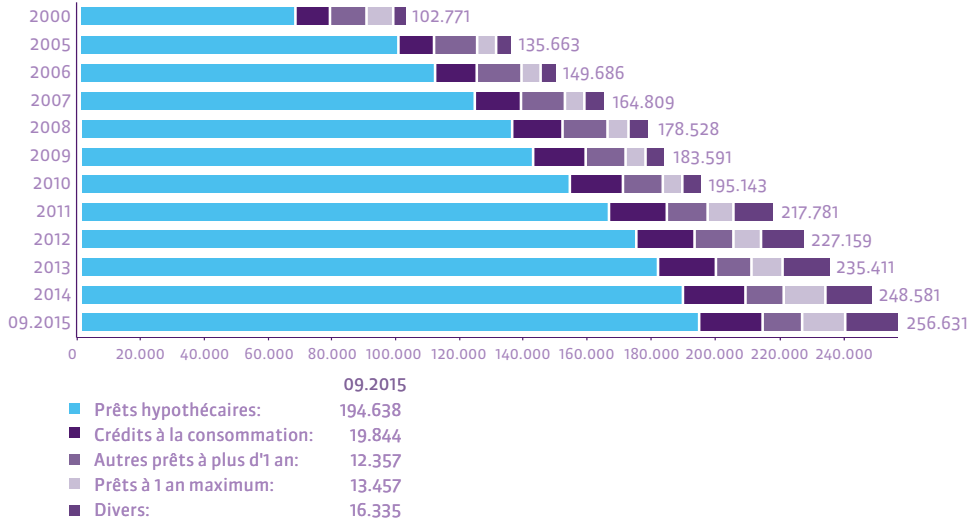
Graphique 38 : Evolution du cost/income ratio des banques (en %, fin de période) ⁽¹⁾



Source : Calculs Febelfin sur données BNB.
 (1) Ensemble des banques de droit belge, données sur base consolidée.

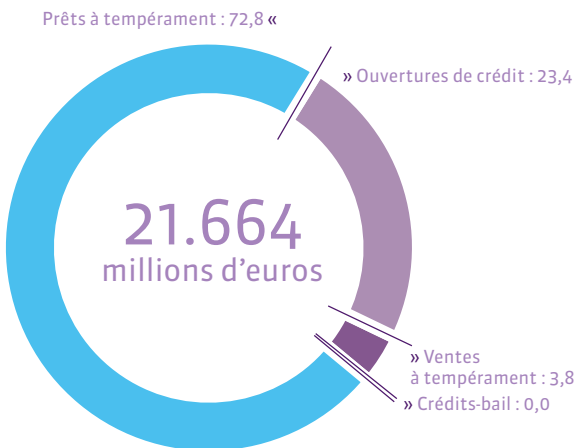
Octroi de crédit aux ménages

Graphique 39 : Engagements financiers des ménages belges (encours, fin de période, en millions d'euros) ⁽¹⁾



Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

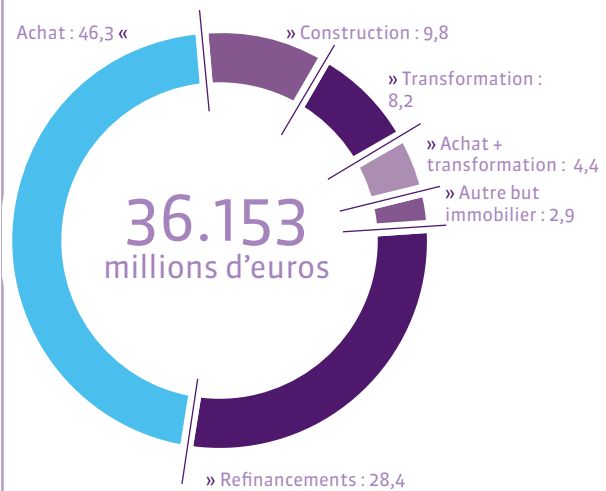
Graphique 40 : Crédit à la consommation selon le type de crédit ⁽¹⁾ (en % de l'encours total, fin juin 2015)



Source : Calculs Febelfin sur données de la DGSIE (Direction générale Statistique et Information économique; SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie).

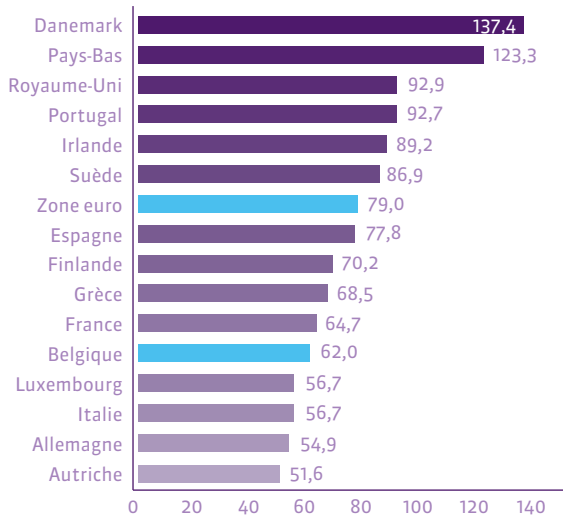
(1) Contrats régis par la loi du 12 juin 1991 sur le crédit à la consommation (uniquement crédit à la consommation aux particuliers); contrats conclus auprès de tous les dispensateurs de crédits.

Graphique 41 : Crédits hypothécaires selon la destination (crédits octroyés en 2015, en % du montant total des crédits octroyés)



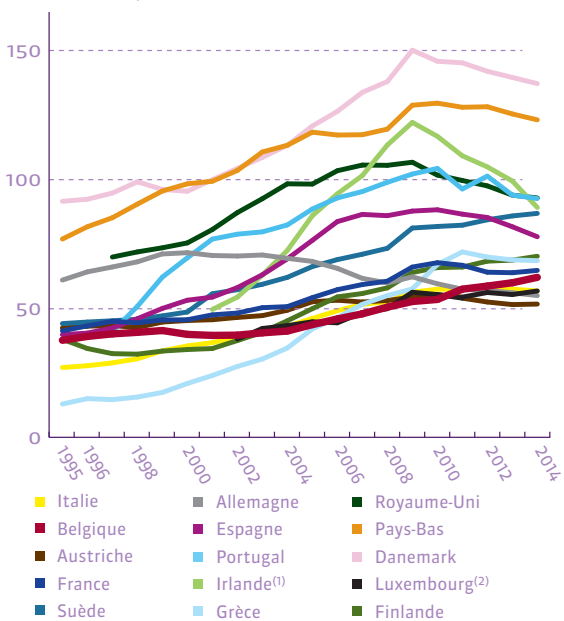
Source : Calculs Febelfin sur données BNB.

Graphique 42 : Comparaison européenne du taux d'endettement des ménages (dettes financières des ménages en % du PIB, 2014)



Source : Présentation et calculs Febelfin sur données Eurostat.
 (1) UE-15 : moyenne arithmétique non-pondérée des 15 Etats membres de l'UE repris dans cette comparaison européenne.

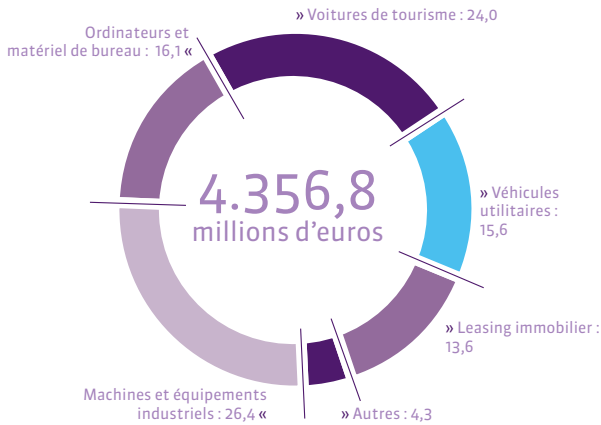
Graphique 43 : Evolution du taux d'endettement des ménages (dettes financières des ménages en % du PIB, 1995-2014)



Source : Présentation Febelfin sur données Eurostat.
 (1) Pour l'Irlande, données disponibles à partir de 2001.
 (2) pour le Luxembourg, données disponibles à partir de 2006.

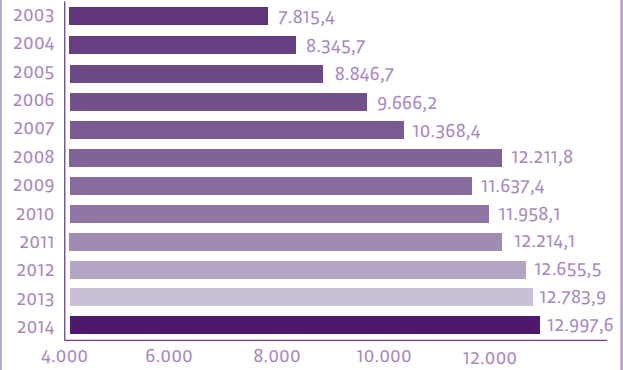
Location-financement (leasing)

Graphique 44 : Composition de la production de leasing (2014, en % du total) ⁽¹⁾



Source : ABL (Febelfin).
(1) Membres ABL uniquement.

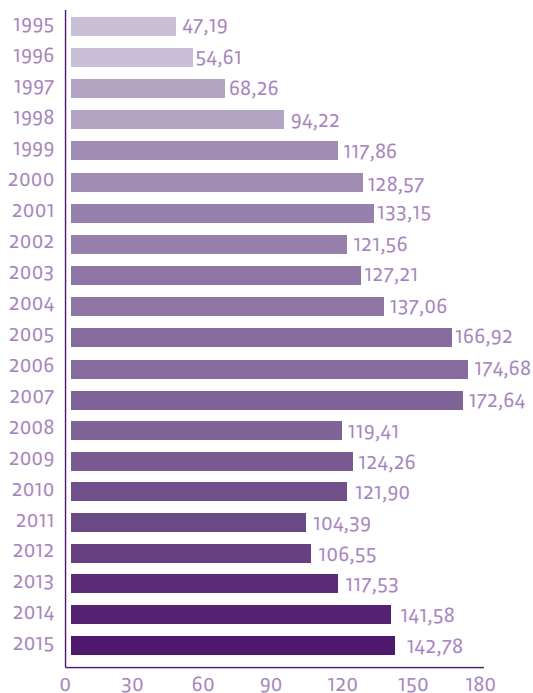
Graphique 45 : Valeur de l'encours du financement par leasing – Evolution dans le temps ⁽¹⁾ (fin d'année, en millions d'euros)



Source : ABL (Febelfin).
(1) Membres ABL uniquement.

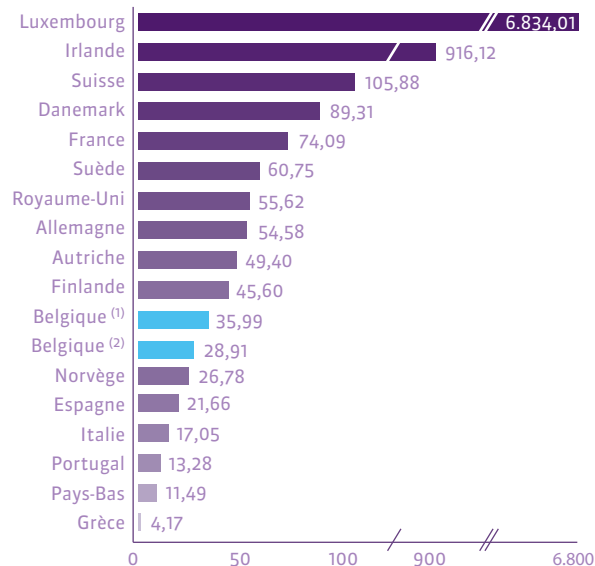
Organismes de placement collectif (OPC)

Graphique 46 : Actif net des OPC de droit belge et étranger diffusés publiquement en Belgique (fin d'année, en milliards d'euros)



Source : BEAMA (Febelfin).

Graphique 48 : Actif net des OPC de droit national, par rapport au PIB dans divers pays européens (en %, fin 2014)

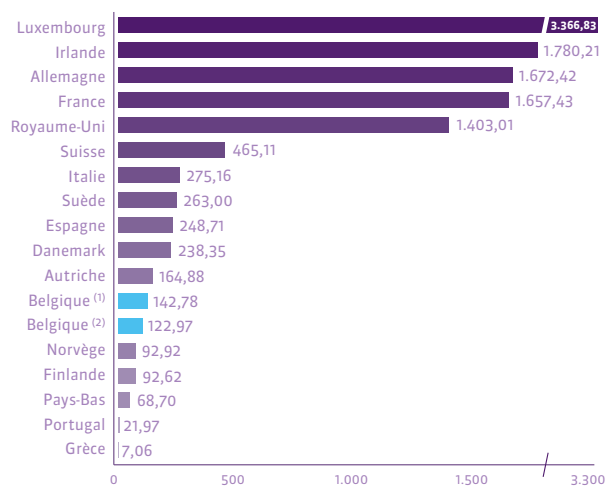


Source : Calculs Febelfin sur données EFAMA (OPC), BEAMA et Eurostat (PIB).

(1) Le marché belge des OPC, c'est-à-dire l'actif net des OPC de droit belge et étranger diffusés publiquement en Belgique.

(2) OPC de droit belge.

Graphique 47 : Secteur européen des OPC de droit national – Total de l'actif net (en milliards d'euros, fin septembre 2015)



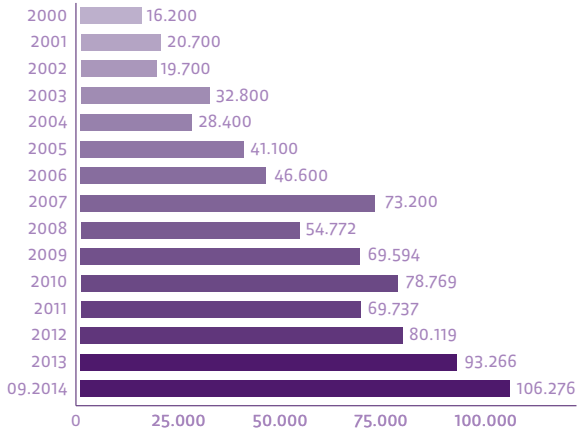
Source : Présentation Febelfin sur données EFAMA.

(1) Le marché belge des OPC, c'est-à-dire l'actif net des OPC de droit belge et étranger diffusés publiquement en Belgique.

(2) OPC de droit belge.

Les sociétés de bourse

Graphique 49 : Instruments financiers de clients en dépôt auprès de sociétés de bourse (fin de période) ⁽¹⁾

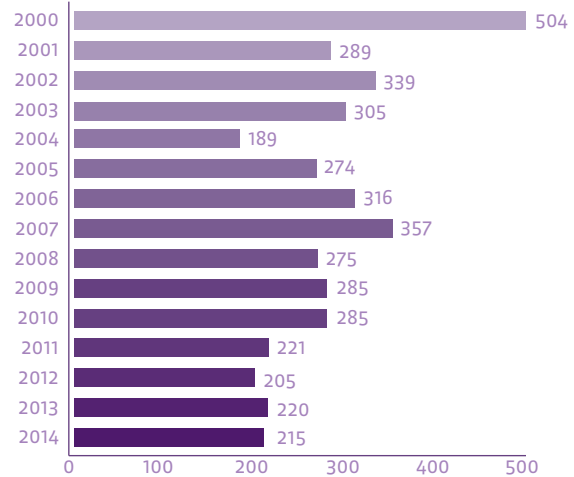


Source : BNB.

(1) Il s'agit de l'ensemble des instruments financiers de clients en dépôt auprès d'organismes de liquidation dans le ou en dehors du groupe, dans des coffres auprès de dépositaires tiers ou auprès de l'institution proprement dite.

Les positions débitrices des clients et les éventuelles différences d'évaluation ont également été prises en compte.

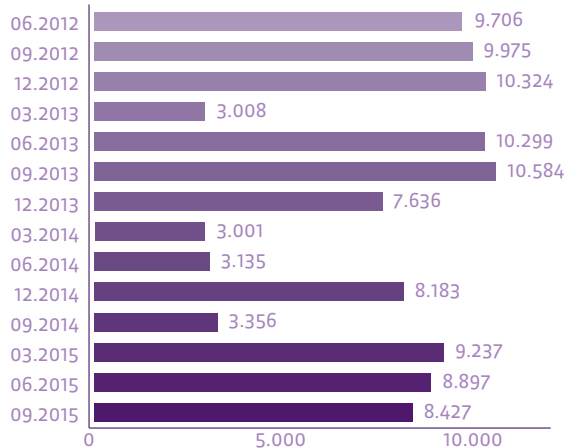
Graphique 51 : Total des recettes des sociétés de bourse (en millions EUR, fin de période) ⁽¹⁾



Source : Calculs de Febelfin sur données de la BNB.

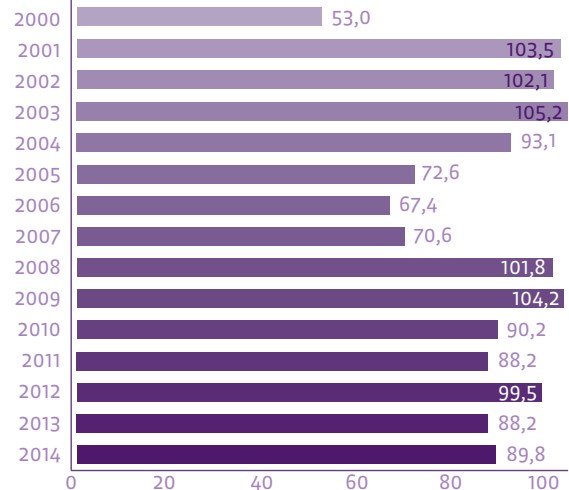
(1) De 2000 à 2010 inclus, le total des produits d'exploitation. A partir de 2011, le total des recettes nettes d'intérêt (et assimilées), des commissions nettes perçues, le résultat de transactions financières et les autres produits d'entreprise.

Graphique 50 : Actifs gérés par les sociétés de bourse (en millions EUR, fin de période)



Source : BNB.

Graphique 52 : Cost/Income-ratio des sociétés de bourse (en %) ⁽¹⁾

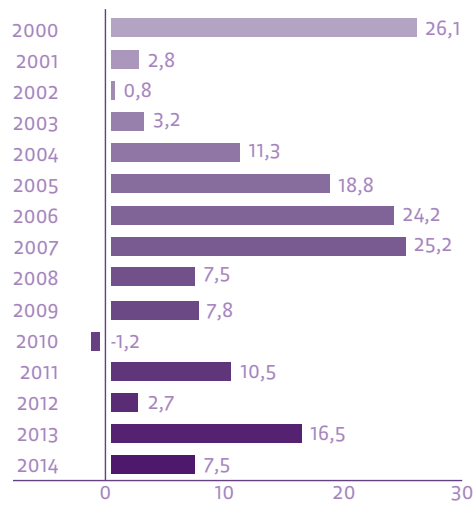


Source : Calculs Febelfin sur données de la BNB.

(1) De 2000 à 2010 inclus, le rapport entre les charges et les produits d'exploitation.

A partir de 2011, le rapport entre d'une part les coûts administratifs globaux et les autres charges d'exploitation et d'autre part les recettes telles que définies dans le cadre du graphique 51.

Graphique 53 : Rendement sur fonds propres des sociétés de bourse (ROE, en %)

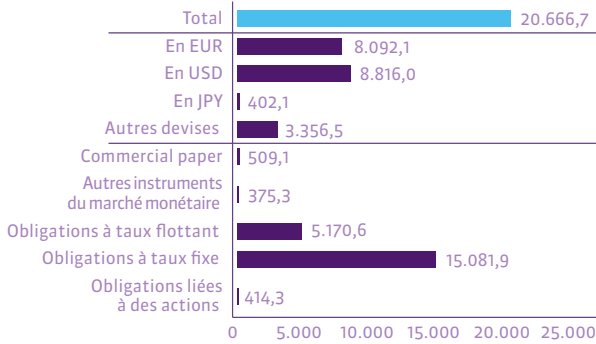


Source : Calculs Febelfin sur données de la BNB.

Marchés financiers : devises, actions, titres de créance et produits dérivés

Les marchés financiers dans une perspective mondiale et européenne

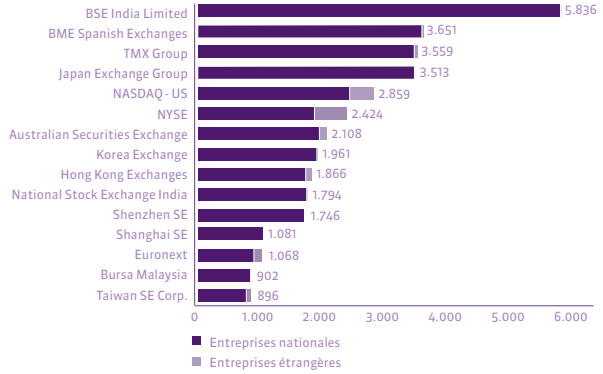
Graphique 54 : Titres de créance internationaux ⁽¹⁾
(encours, en milliards d'USD, fin juin 2015)



Source : Présentation et calculs Febelfin sur données Bank for International Settlements (BIS).

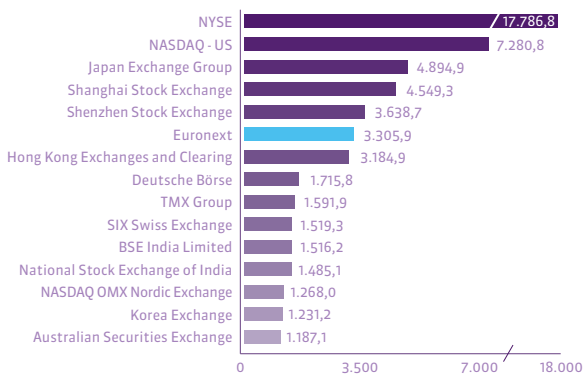
(1) Les titres de créance comprennent les titres en devises étrangères émis par des résidents et des non-résidents sur divers marchés nationaux, ainsi que les titres en monnaies nationales émis par des non-résidents. Sont en outre aussi repris les titres émis par des résidents sur les divers marchés nationaux mais destinés aux investisseurs non-résidents.

Graphique 56 : Nombre d'entreprises cotées sur les marchés des actions (fin 2015)



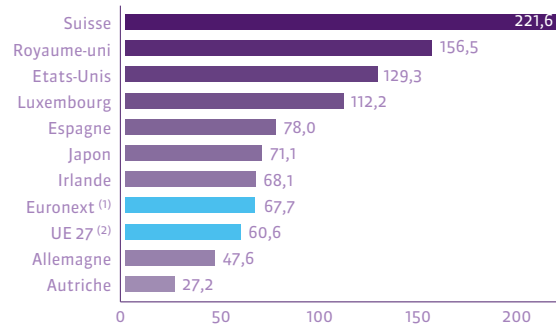
Source : Présentation Febelfin sur données de la World Federation of Exchanges.

Graphique 55 : Les 15 plus grands marchés des actions mondiaux, sur la base de la capitalisation boursière (en milliards d'USD, fin 2015)



Source : Présentation Febelfin sur données de la World Federation of Exchanges.

Graphique 57 : Comparaison internationale de l'importance relative des marchés des actions (capitalisation boursière par rapport au PIB, en %, fin septembre 2013)

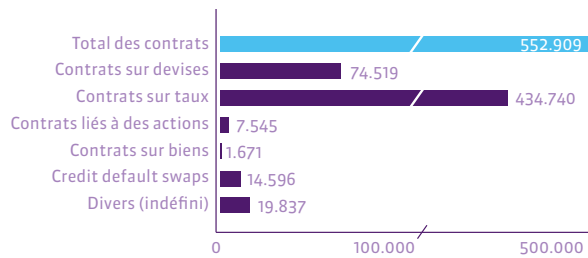


Source : Présentation Febelfin sur données Eurostat.

(1) Pays qui font partie de Euronext : Belgique, France, Pays-Bas, Portugal. Chiffre fin 2012.

(2) Moyenne pondérée des 27 Etats membres de l'UE. Chiffre fin 2012.

Graphique 58 : Les marchés mondiaux des produits dérivés ⁽¹⁾ (encours notionnels, en milliards d'USD, fin juin 2015)

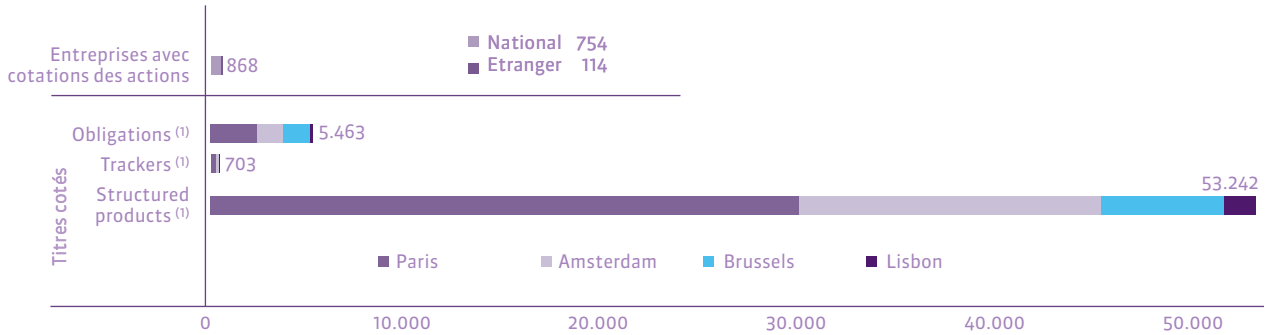


Source : Présentation Febelfin sur données Bank for International Settlements (BIS).

(1) Il s'agit ici des "over-the-counter (OTC) derivatives".

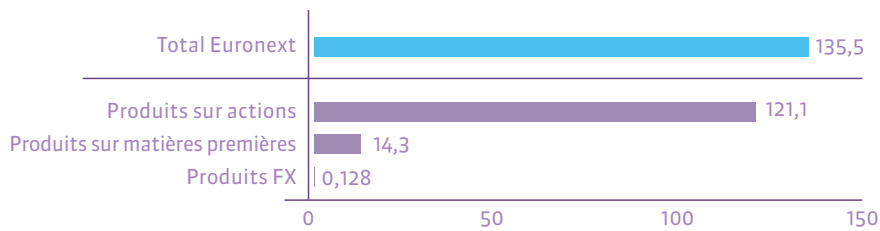
Euronext

Graphique 59 : Nombre de cotations sur Euronext : entreprises et titres (fin 2015)



Source : Présentation Febelfin sur données Euronext.
 (1) Données pour Bruxelles : 1.383 (obligations); 1 (trackers); 6.280 (structured products).

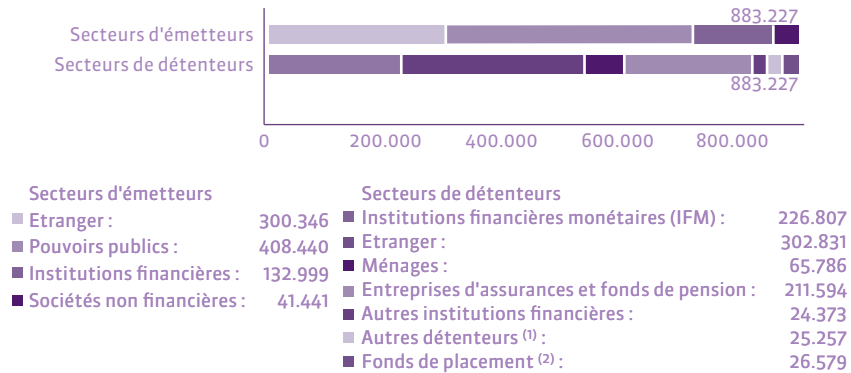
Graphique 60 : Nombre de contrats négociés sur le marché des dérivés d'Euronext (en millions, en 2015)



Source : Présentation Febelfin sur données Euronext.

Quelques autres facettes des marchés monétaires et des capitaux belges

Graphique 61 : Titres à revenu fixe à plus d'un an, selon les secteurs d'émetteurs et les détenteurs (encours, en millions d'euros, fin septembre 2015)

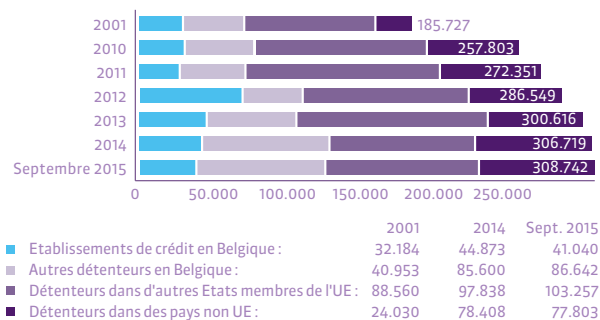


Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) D'une part, sociétés non financières (6.357 millions d'euros) et d'autre part, les pouvoirs publics belges (18.900 millions d'euros).

(2) A l'exception des fonds du marché monétaire.

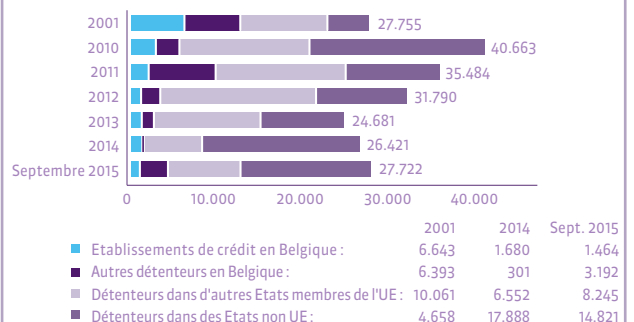
Graphique 62 : Détention d'OLO (en millions d'euros, fin de période)



Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Cette statistique part du principe d'un transfert de propriété des titres en cas d'opérations de cession/rétrocession.

Graphique 63 : Détention de certificats de trésorerie dématérialisés (en millions d'euros, fin de période)

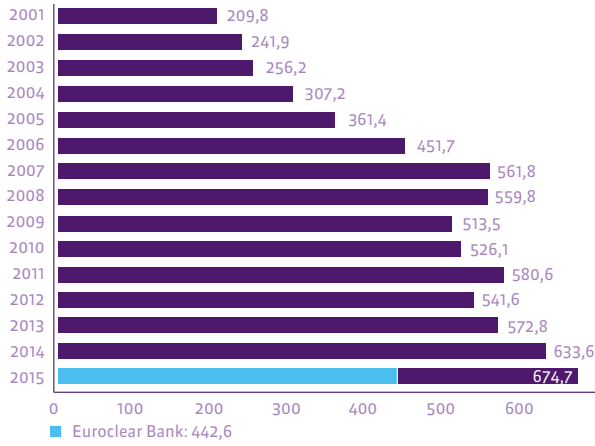


Source : Présentation Febelfin sur données BNB.

(1) Cette statistique part du principe d'un transfert de propriété des titres en cas d'opérations de cession/rétrocession.

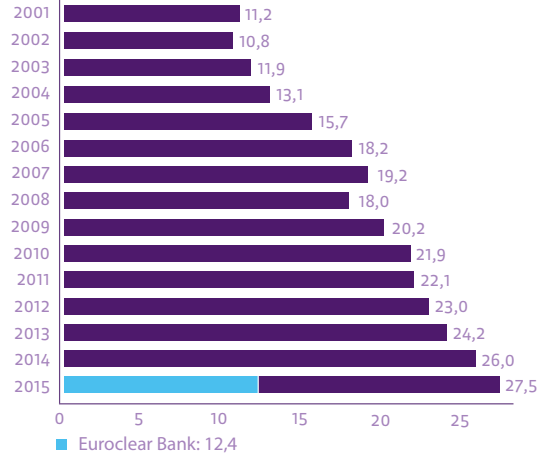
Clearing et settlement

Graphique 64 : Evolution turnover Euroclear (durant la période, en milliers de milliards d'euros)



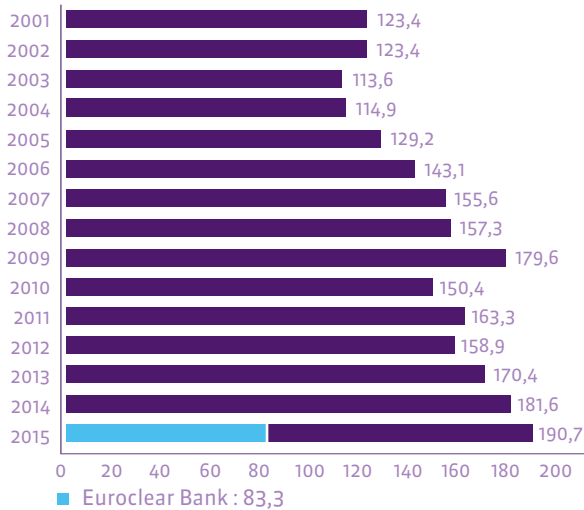
Source: Présentation Febelfin sur données Euroclear.

Graphique 66 : Valeur des titres en dépôt chez Euroclear (en milliers de milliards d'euros, fin de période)



Source: Présentation Febelfin sur données Euroclear.

Graphique 65 : Nombre de transactions Euroclear après netting (nombre en millions, durant la période)



Source: Présentation Febelfin sur données Euroclear.

www.febelfin.be



Fédération belge du secteur financier asbl

Rue d'Arlon 82 - 1040 Bruxelles

T 02 507 68 11 | info@febelfin.be

www.febelfin.be